

Vous bénéficiez du PASS' Région Séniors ?

Une carte gratuite lancée par la Région Auvergne Rhône-Alpes, réservée aux habitants âgés de 65 ans et plus.

Demandez le remboursement de 15€ sur votre carte de pêche annuelle, au titre des activités sportives, culturelle ou de loisirs : outre la carte annuelle (achetée après le 01/09/2026) ou la carte offre d'automne 2026, le bénéficiaire peut aussi faire le choix d'acquérir une carte de pêche 2027 (achetée dès mi-décembre 2026 et avant le 31/05/2027).

1. Vous avez acheté votre carte de pêche sur cartedepeche.fr, ou auprès d'un dépositaire rattaché à une AAPPMA située dans notre département, entre le 01/09/2026 et le 31/05/2027.
2. Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le à la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme**, le tout accompagné d'un RIB et de la photocopie de votre Pass'Région Séniors :**
   - par mail (fedepeche26@orange.fr)
   - ou par courrier (50 chemin de Laprat, 26000 Valence)

Nom : ……Prénom : ……..……
Mail : …….....Téléphone : ……/……/……/……/……
Adresse postale
……..
……..
Code Postal : ……Commune : ……

Numéro de carte Pass'Région Séniors (inscrit au dos de la carte) : ……
Code d'utilisation à 4 chiffres : ……../……../……./……..

Attention : l'avantage du Pass'Région Séniors des 15€ est utilisable du 1er septembre 2026 et jusqu'au 31 mai 2027.

Nous nous chargeons de toutes les formalités et procèderons au remboursement sur votre compte le plus rapidement possible.
Je soussigné(e), ……., certifie détenir un PASS'Région Séniors et avoir acquis ma carte de pêche annuelle ou la carte offre d'automne auprès d'une AAPPMA du département de la Drôme. Je souhaite bénéficier de la cagnotte des 15€ liée au Pass'Région Séniors.

Fait à ……, le ….. /….. /…..

Signature :